

Orthoptistes



Alors que la filière ophtalmologique libérale souffre de délais d'attente très longs pour obtenir un rendez-vous (entre 60 et 111 jours en moyenne !), un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) vient tenter de trouver des solutions pour en améliorer l'accès.

Plusieurs pistes sont évoquées dans ce rapport, notamment en premier lieu de renforcer l'offre de soins ophtalmologique. Il faudrait pour cela favoriser l'activité au-delà de 65 ans, inciter les jeunes à s'installer dans les zones sous-dotées et favoriser l'expérimentation de pôles ophtalmologiques multisites.

Mais c'est surtout vers la coopération renforcée avec les orthoptistes et les opticiens que le rapport se penche, via de nouvelles délégations de tâches qui permettraient aux spécialistes de dégager du temps pour les pathologies complexes.

Ainsi, le rapport propose de permettre aux orthoptistes libéraux de réaliser des bilans visuels qu'ils transmettraient ensuite à l'ophtalmo, à charge pour ce dernier de rédiger la prescription. Les orthoptistes libéraux pourraient également prescrire le matériel de rééducation orthoptique. Mais il faudrait pour cela ouvrir la formation à cette profession, aujourd'hui pratiquées par quelque 4 000 praticiens, à un plus grand nombre d'étudiants.

Ces recommandations devraient faire l'objet d'amendements dans

le projet de loi de Santé Touraine.

Pour consulter le rapport : [cliquez ici](#)

© 2015 Les Echos Publishing